



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-EQ-17**

Installation frigorifique négative de type cascade utilisant du CO2

1. Secteur d'application

Bâtiment tertiaire : locaux de commerces de distribution alimentaire de surface de vente inférieure à 5 000 m².

2. Dénomination

Mise en place d'une installation frigorifique négative du type cascade utilisant du CO2 comme fluide frigorigène.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Mise en place réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle

15 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

8 300 kWh cumac x P

P = Puissance frigorifique négative en kWh de l'installation.